



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Arsène
Mardi 17 mars 2026 – 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Arsène, tenue le 17 mars 2026, à 19h00, au 6972 avenue Christophe-Colomb, à Montréal.

PRÉSENT-E-S

Mylène Dubé, du service de garde
Julien Mercier-Bisson, enseignant
Alexandra Buthiaux, parent
Marie-Philippe Neault, parent
Michèle Duguay-Ladouceur, parent
Youssef El-Hjaji, parent
Andréanne Provost, parent-substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE

Véronique Beaulieu, directrice

ABSENT-E-S

Claude Vuille-Lessard, parent-substitut
Nora Nagels, parent
Élyse Gamache-Bélisle, parent
Marie-Pier Ouellet, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Marie-Philippe Neault propose l'ouverture de la séance. Il est 19h03

2. NOMINATION D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé que Marie-Philippe Neault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Marie-Philippe Neault est désignée secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandra Buthiaux que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)**
- 2. Nomination de la secrétaire**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)**
- 4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance 16 décembre 2026 (5 minutes)**
 - 4.1. Suivi au procès-verbal**
- 5. Parole au public (2 minutes)**
- 6. Sujets nécessitant une décision – approbation**
 - 6.1 Temps alloué à chaque matière (grille-matières)**
 - 6.2 Consultation des élèves**
 - 6.3 Sorties éducatives**
- 7. Sujets nécessitant une décision- adoption-**
 - 7.1 Code de vie 2026-2027**
 - 7.2 Service de traiteur 2026-2027**
- 8. Points d'information/rapports (5 minutes)**
 - 8.1. Direction- Budget**
 - 8.2. Personnel enseignant**
 - 8.3. Service de garde**
 - 8.4. Représentant du comité de parents**
 - 8.5. OPP**
- 9. Prochaine séance**
- 10. Levée de la séance**

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Michèle Ladouceur que le procès-verbal du 16 décembre 2025 soit approuvé sans modification.

Approuvé à l'unanimité.

4.1 Suivi au procès-verbal

Sans objet

5. PAROLE AU PUBLIC

Sans objet

6. DOSSIERS DÉCISIONNELS - APPROBATION

6.1 Temps alloué à chaque matière (grille-matières)

L'équipe-école maintient un statu quo comme le fait qu'une période d'une heure est prévue aux deux semaines plutôt qu'une période de trente minutes par semaine. L'équipe-école a choisi de tenir compte de la suggestion du ministère pour avoir des minutes servant à compléter les matières hebdomadaires selon les besoins.

Andréanne Provost propose l'approbation de la grille-matière.

Approuvé à l'unanimité

6.2 Consultation des élèves

Michèle Ladouceur propose des consultations pour obtenir des profils reliés au sport. Cependant, il est plus intéressant si le résultat permet d'obtenir un tremplin vers des changements positifs. Il serait possible de les questionner sur les activités possibles aux journées pédagogiques ou les règlements les plus importants.

6.3 Sorties éducatives

Véronique Beaulieu demande d'approuver les sorties suivantes.

- Théâtre de l'Illusion : 5^e et 6^e année – 13 mai AM
- Sur la piste des Iroquoiens/Pointe-à-Callière : 301 – 21 avril AM
- Théâtre de l'Illusion : Maternelles – 25 mars AM
- Grandir à Ville-Marie/Pointe-à-Callière : 3^e et 4^e année - 19 mai AM
- Détours et rencontres urbaines/MEM : 5^e et 6^e année – 20 avril AM

- Fantaisies et ingéniosités/Musée des beaux-arts : 3^e, 4^e, 6^e et AMPLI – 8 et 22 mai

- Festival Eurêka : 603, 504, 604 - 5 juin AM

Marie-Philippe Neault propose l'approbation des sorties.

Approuvé à l'unanimité

7. DOSSIERS DÉCISIONNELS – ADOPTION

7.1 Code de vie 2026-2027

Véronique Beaulieu présente les nouvelles pages qui deviendront le code de vie de l'an prochain. Plusieurs libellés proviennent des recommandations du ministère à la suite de la nouvelle loi concernant le civisme à l'école. La forme de tableau a été choisie. Il y a également présentation des conséquences possibles aux manquements au code de vie dont le billet blanc.

Certaines coquilles sont remarquées : tout un appareil et sanctions → sanctions.

Nous abordons le code vestimentaire et choisissons de conserver la formulation telle quelle. Le conseil d'établissement se montre soucieux des effets que ce règlement peut avoir sur les élèves et souhaitent qu'une discussion ait lieu au sein du personnel. Par exemple, si l'élève porte un soutien-gorge et une camisole à bretelle, il est fort possible de voir le dit sous-vêtement.

Adopté à l'unanimité

7.2. Service de traiteur 2026-2027

Véronique Beaulieu présente les commentaires majoritairement négatifs dont le fait que les commandes auprès du service traiteur aient diminué. Mylène Dubé nous présente deux nouveaux services traiteurs soit *Merenda* (le même traiteur que l'an passé) et *Le lunch*. Pour les deux, il est possible de commander ou d'annuler le matin-même bien qu'il n'y aurait qu'une seule option. Il y a deux types de portions, il y a des options de combo pour *Merenda*. *Le lunch* est 6,95\$ ou 7,70\$ avec un boisson et crudités ou dessert et *Merenda* est 7,25\$ ou 8\$ pour crudités, dessert ou boisson (-0,20\$). Pour obtenir le plus possible pour le prix, nous proposons de reprendre un contrat avec *Merenda*.

Adopté à l'unanimité

8. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

8.1 Direction-Budget

Véronique Beaulieu présente qu'il y a très peu d'enjeux au niveau du budget. Une rencontre de suivi aura bientôt lieu afin de s'assurer de conserver les budgets qui ne seront pas reconduits tout en respectant les restrictions des dépenses possibles.

8.2 Personnel-enseignant

Julien Mercier-Bisson a remercié chaudement les parents qui ont souligné la semaine des enseignantes et des enseignants avec des sucreries et la direction qui a préparé un souper pour l'équipe enseignante.

8.3 Service de garde

Mylène Dubé prépare tranquillement le calendrier des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027. Comme l'essentiel étant de répondre aux budgets de chaque famille et que les inscriptions démontrent un intérêt des élèves, l'objectif est atteint. Les enfants aiment le service de garde et les parents sont reconnaissants de tout le travail effectué.

8.4 Représentant du comité de parents

Sans objet

8.5 OPP.

Sans objet

9. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 14 avril, à 19h00.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h37.

Élyse Gamache-Belisle

Présidence



Véronique Beaulieu

Direction

